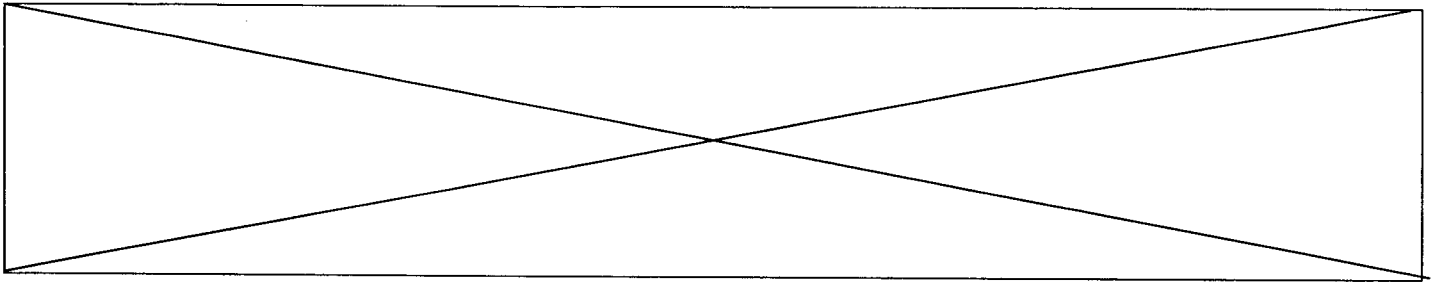


NE RIEN ECRIRE	Académie :	Session :	
	Examen ou Concours :		Série :
	Spécialité/option :		Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous-épreuve :		
	NOM :		
DANS CE CADRE	(en majuscule suivi, s'il y a lieu, du nom d'épouse)		
	Prénoms :	N° du candidat	
	Né(e) le :		(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)
	Examen ou Concours :	Série* :	Si votre composition comporte plusieurs feuilles, numérotez-les et placez les intercalaires dans le bon sens.
	Spécialité/option :		
Repère de l'épreuve :			
Epreuve/sous-épreuve :			
	(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)		
	Note :	Appréciation du correcteur :	
	<input type="text" value="20"/>		
* Uniquement s'il s'agit d'un examen			

## PARTIE REVETEMENT ET FINITIONS

CODE EPREUVE :		CONCOURS : MAITRE OUVRIER	SPECIALITE : Agencement et revêtements	
SESSION 2000	SUJET	EPREUVE : Admissibilité n°1 – Option A		
Durée : 2h	Coefficient : 3	Code sujet : 151NB00	Page :0/9	

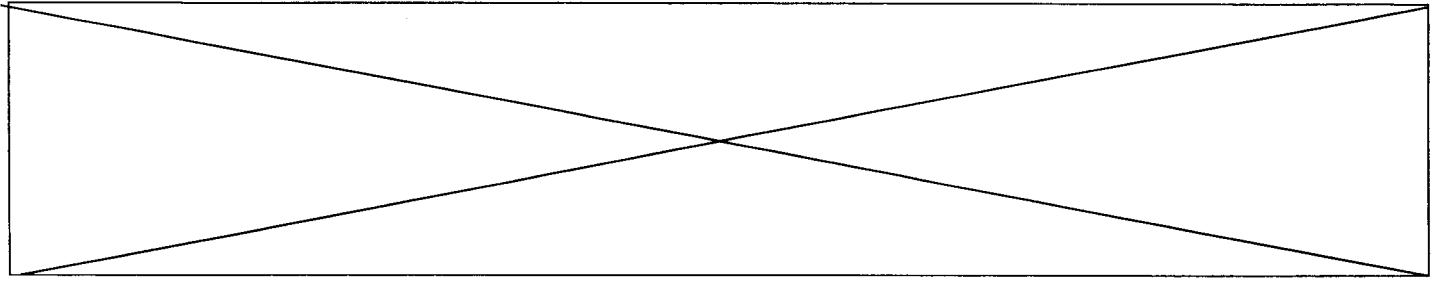


1) Sur un revêtement de sol, vous trouvez le classement M3  
Que signifie ce classement ? (4 points)

2) Que signifie le classement UPEC ? (4 points)

- U =                      P =                      E =                      C =

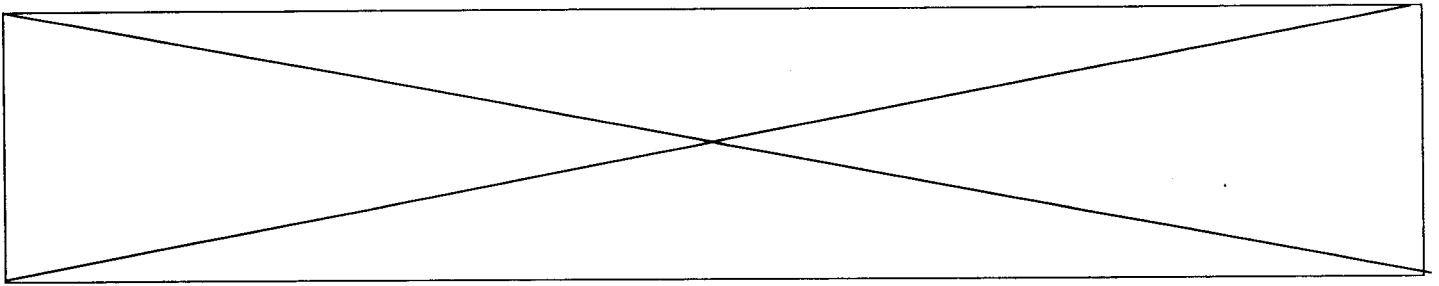
<b>Code épreuve :</b>		Durée : 2H00	<b>SPECIALITE : Agencement et revêtement</b>	
<b>CONCOURS :</b> Maître ouvrier	<b>SUJET</b>	Coef. : 3	<b>EPREUVE :</b> Admissibilité n° 1 option A	
		SESSION 2000	N° du Sujet : 151 NB 00	Page : 1/9



3) Quelle différence faites vous entre une lessive et un détergent ? (4 points)

4) Quelle différence faites vous entre un travail préparatoire et un travail d'apprêt ?  
Citez deux exemples de chaque : (4points)

<b>Code épreuve :</b>		Durée : 2H00	SPECIALITE : Agencement et revêtement	
<b>CONCOURS :</b> Maître ouvrier	<b>SUJET</b>	Coef. : 3	EPREUVE : Admissibilité n° 1 option A	
		SESSION 2000	N° du Sujet : 151 NB 00	Page : 2/9

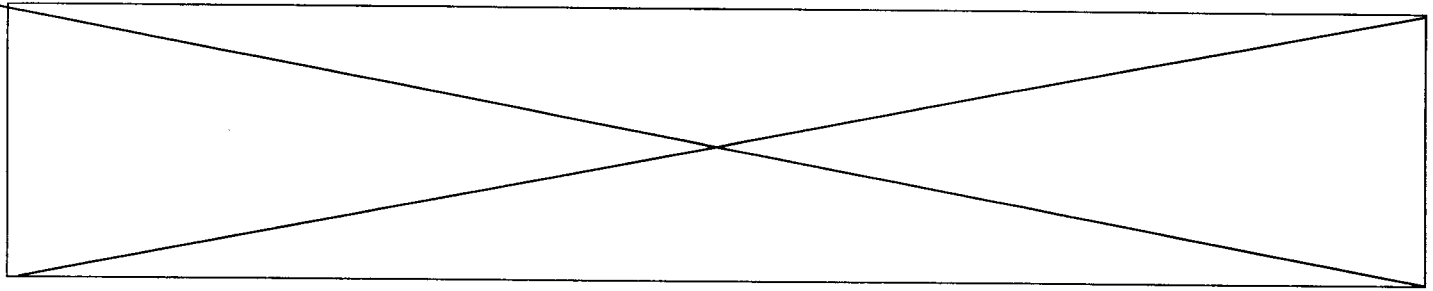


5) Quels sont les facteurs déterminants le choix d'une peinture ? (3 points)

6) Qu'appelle-t-on « point éclair » sur l'emballage de certains produits volatils ? (2 points)

7) Quels sont les principaux types de verre utilisés dans le bâtiment ?  
Quels sont leurs rôles ? (6 points)

<b>Code épreuve :</b>		Durée : 2H00	SPECIALITE : Agencement et revêtement	
<b>CONCOURS :</b> Maître ouvrier	<b>SUJET</b>	Coef. : 3	EPREUVE : Admissibilité n° 1 option A	
		SÉSSION 2000	N° du Sujet : 151 NB 00	Page : 3/9



## **SECURITE**

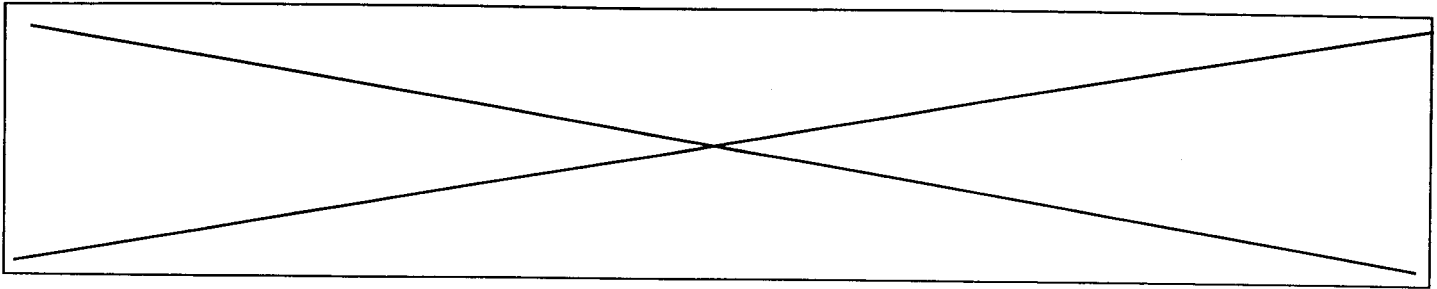
8) Quels sont les risques encourus lors de l'utilisation des solvants ? (3points)

9) Quelles sont les mesures de sécurité à observer ? (3 points)

<b>Code épreuve :</b>		Durée : 2H00	SPECIALITE : Agencement et revêtement	
<b>CONCOURS :</b> Maître ouvrier	<b>SUJET</b>	Coef. : 3	EPREUVE : Admissibilité n° 1 option A	
		SESSION 2000	N° du Sujet : 151 NB 00	Page : 4/9







## LE BRUIT EN MILIEU PROFESSIONNEL

1) A partir du document suivant :

### RÉDUCTION DU BRUIT À LA SOURCE

#### .1 Cas des machines neuves

Les machines sont les sources principales du bruit. Il est essentiel, lors de l'achat de ces machines, de se préoccuper de leurs niveaux d'émission sonore (niveau de puissance acoustique, niveau de pression acoustique au poste de travail) dans les conditions réelles d'exploitation y compris avec leurs outils spéciaux et leurs équipements périphériques (fers hélicoïdaux de raboteuses ou aspirateurs de copeaux). Ces informations doivent figurer dans la notice descriptive ou d'utilisation de la machine, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Avant passage d'un marché de machines neuves, il est indispensable d'introduire dans les spécifications techniques du cahier des charges, les niveaux d'émission souhaitables sur lesquels le fournisseur peut s'engager contractuellement.

#### .2 Cas des machines en service

Il convient de veiller au bon entretien des machines en service (lubrification, jeux, équilibrage des parties tournantes) et remédier, autant que faire se peut, aux causes de bruits en leur adaptant des dispositifs appropriés (butées en caoutchouc ou en matériau de synthèse, tôles rigides amorties, amortisseurs d'éléments de paroi, outils spéciaux, capotage,...). Ces derniers ne doivent pas être de nature à nuire, de quelque manière que ce soit, au bon fonctionnement des machines. Avant toute installation et à toutes fins utiles, il est vivement souhaitable de consulter le fabricant des machines concernées.

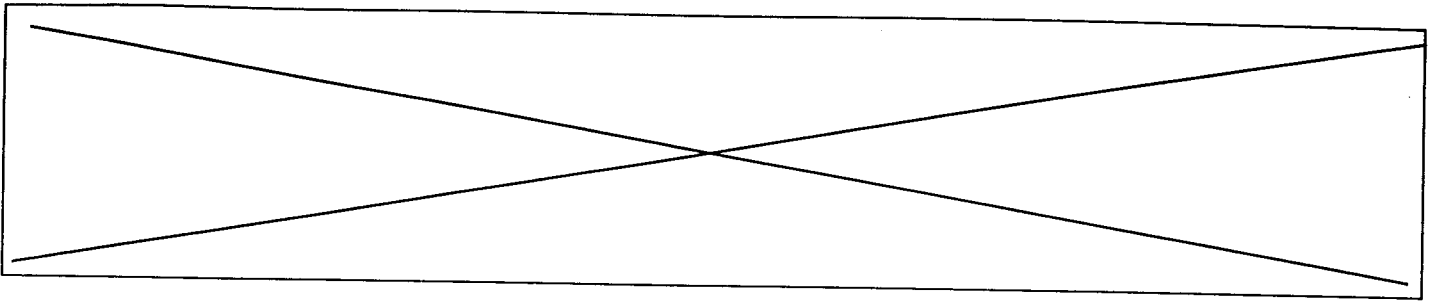
Extrait Travail et Sécurité - Mars 1999

1.1) Avant d'acheter une nouvelle machine : / 2

- Quels sont les éléments à prendre en compte pour diminuer le niveau sonore d'un atelier ?

- Quelle est la précaution à prendre ?

Code épreuve :		Durée : 2H00	SPECIALITE : Agencement et revêtement	
CONCOURS : Maître ouvrier	SUJET	Coef. : 3	EPREUVE : Admissibilité n° 1 option A	
		SESSION 2000	N° du Sujet : 151 NB 00	Page : 7/9



1.2) Citer deux mesures visant à diminuer le niveau de bruit émis par des machines en service. /2

-

-

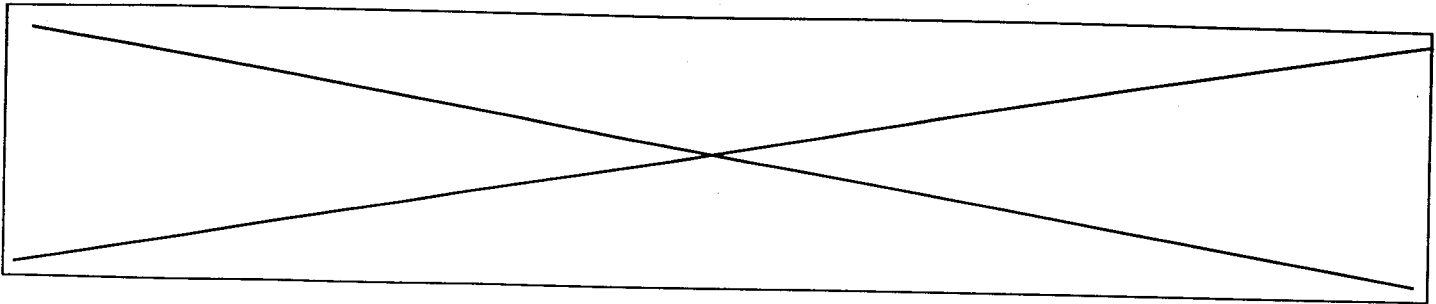
2) Citer 2 autres moyens utilisables pour diminuer le niveau sonore d'un atelier. /4

-

-

3) Si ces mesures demeurent insuffisantes, que pouvez-vous faire pour vous protéger individuellement ? 5/1

Code épreuve :		Durée : 2H00	SPECIALITE : Agencement et revêtement	
CONCOURS : Maître ouvrier	SUJET	Coef. : 3	EPREUVE : Admissibilité n° 1 option A	
		SESSION 2000	N° du Sujet : 151 NB 00	Page : 8/9



4) A partir du document et de vos connaissances : **16**

**GÊNE DANS LES COMMUNICATIONS : EFFETS SUR LA SÉCURITÉ**

Si le bruit est important, **il peut masquer dans certains cas, la parole, ou masquer un autre bruit, ce qui peut être très important pour des problèmes de sécurité.**

**Le bruit s'atténue en fonction de la distance;** par exemple, sur la route, un automobiliste peut émettre un son important avec son avertisseur sonore, un motocycliste peut ne pas l'entendre, d'une part à cause de la distance qui fait que l'intensité est moins élevée, et d'autre part, le bruit du moteur de la moto peut masquer le bruit de l'avertisseur.

**Le bruit peut être une gêne dans les relations avec les collègues de travail,** empêcher les communications et renforcer ainsi l'isolement surtout si ces bruits sont situés dans la zone de la parole de 250 à 2000 Hz. Il existe donc des bruits non destructeurs, mais qui doivent être combattus pour permettre la compréhension de signaux indispensables à la sécurité des travailleurs ou pour permettre simplement l'exécution correcte du travail lorsqu'une tâche est exécutée simultanément par plusieurs personnes qui doivent communiquer. Pour la parole, il faut tenir compte en plus des mots utilisés dans la conversation; s'ils sont connus des deux interlocuteurs, même s'il sont partiellement masqués par le bruit, ils pourront être devinés; par contre, s'ils ne sont pas connus de l'un des deux (travailleurs immigrés), la compréhension sera rendue impossible.

Il reste en dehors de l'atteinte de l'audition et du fait que des messages peuvent être difficilement perçus, un aspect qui a trait au confort ressenti par le travailleur, à la qualité du travail fourni et aux difficultés pour le réaliser.

Fiche ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

4.1) Le bruit peut être un élément perturbateur dans le déroulement d'une journée de travail. Citer les différentes gênes occasionnées par le bruit.

4.2) Indiquer deux effets nocifs du bruit sur la santé d'un individu.

-  
-

Code épreuve :		Durée : 2H00	SPECIALITE : Agencement et revêtement	
CONCOURS : Maître ouvrier	SUJET	Coef. : 3	EPREUVE : Admissibilité n° 1 option A	
		SESSION 2000	N° du Sujet : 151 NB 00	Page : 9/9